

Entreprendre et gérer une production phonographique

Objectifs :

Analyser la faisabilité du projet de production phonographique.
Organiser et mettre en œuvre le projet de production phonographique.
Animer et motiver l'équipe autour du projet de production phonographique.

Programme détaillé :

La formation ENTREPRENDRE ET GÉRER UNE PRODUCTION PHONOGRAPHIQUE prépare à des compétences spécifiques dans le domaine de la production musicale dans l'objectif de permettre aux stagiaires d'être directement opérationnels sur les activités associées et donc de monter en compétences dans leur emploi actuel ou d'entrer sur le marché du travail à l'issue de leur formation.

Activités visées : le certificat concerne le champ d'activité de la production musicale (musique enregistrée). Les activités visées sont celles exercées par des label managers, des directeurs artistiques, des responsables de production, des chefs de projet, des chargés de production...

Les débouchés : Le certifié pourra exercer son activité en tant qu'indépendant ou au sein de :

Labels indépendants sous forme associative ou de TPE, PME-PMI (SA, SARL, SCOP):

Grands groupes et filiales d'entreprises étrangères que l'on nomme les « majors » en français, les filiales nationales de multinationales du disque elles-mêmes issues des grosses entreprises des médias ou de l'entertainment (SONY, UNIVERSAL, WARNER).

Passerelle : certificat complémentaire [Promouvoir et vendre une production phonographique](#)

Programme Entreprendre et gérer une production phonographique
(programme réparti tous les jeudis-vendredis pendant 12 semaines)

Module 1: Analyser la faisabilité du projet de production phonographique

Le marché du disque

Le marché du disque.

Les fondamentaux du marketing appliqué à la musique.

Les plateformes d'écoute et les propriétés digitales de l'artiste.

La direction artistique

Signer un artiste.

Produire l'album.

Le budget de recording.

Plan d'action de développement du projet

Définition de la stratégie.

Mise en place de l'équipe autour du projet.

Élaboration du plan marketing et promotionnel.

Flexibilité et réactivité dans le développement du projet

Module 2 : Organiser et mettre en œuvre le projet de production phonographique

Le cadre juridique et contractuel de la production phonographique

Cadre juridique général.

Étude des contrats de la production phonographique.

Aperçu des contrats d'exploitation phonographique.

Organisation, planification et suivi de production

Constitution et gestion de l'équipe de production.

Organisation et suivi logistique.

Budget, rentabilité, financement et trésorerie

La gestion d'un label.

Économie d'un label.

Rentabilité et financement d'une production.

Module 3 : Animer et motiver l'équipe autour du projet de production phonographique

Management d'équipe artistique et de production.

La relation producteur-artiste.

Bien appréhender et gérer les personnalités complexes.

Gestion de conflits en situation de production.

Interventions (sous réserve) :

Clarisse Arnou (Yotanka), Isabelle Baleanu-Perisson (Sony Music), Blick Bassy (Othantiq), David Barat (Bellevue Music), Antoine Bisou (Microclima), Vincent Blaviel (Pop Division Compagny), Marc Bouchet, Clothilde Chabot (Nomad music), Oriana Convelbo (Universal/Neuve), Matthieu Dassieu (Baco Music, Felin), Franck Descollonges (Heavenly Sweatness), Frederic Gaudin (Tôt ou tard), Matthieu Gazier (Ekler'O'Shock), Emily Gonneau (Nüagency), Stéphane Laick (At(h)home), Mathieu Lambert (Musiques, médias , machines), Christian Menez (Sound & Vision), Matthieu Perrein (Banzaï Lab), Alex Zordan (CNM)

Programme de tutorat/accompagnement individuel :

Chaque stagiaire se voit attribué comme tuteur un professionnel dans l'activité pour le suivi de son projet professionnel personnel.

Publics concernés : salariés des différents types d'entreprise du secteur désirant monter en compétences ou valider leurs compétences acquises par l'expérience.
Porteurs de projets musicaux désirant se professionnaliser.
Actifs désirant s'insérer professionnellement dans le secteur de la musique enregistrée.

Prérequis : pour suivre la formation, qui aboutit à la certification, il est souhaitable de justifier des prérequis suivants : avoir le niveau BAC et posséder une culture musicale et être porteur d'un projet musical.

Durée : 24 jour(s) soit 140 heures

Coût : 3700.00 net (pas de tva sur les formations)

Fréquence : environ deux fois par an

Effectif : maximum de 12 stagiaires

Formateurs : directeurs de labels, directeurs artistiques, responsables administratifs, juristes, formateurs et coachs, consultants, représentants d'instances professionnelles, experts du CNM etc.

Modalités d'évaluation : quizz, études de cas, mises en situation

Etude de satisfaction et d'impact : bilans à chaud et à froid

Attestation, certificat : Attestation d'assiduité

Modalités pédagogiques et moyens techniques : présentiel, exposés, présentations, vidéoprojections, documentation et supports papier

Ouvrage fourni avec la formation : //

Informations complémentaires : Cours enrichi sur plateforme ENT.

Public en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et/ou que la formation nécessite des aménagements spécifiques, merci de le préciser dans le formulaire de préinscription dans la case concernée et/ou de vous manifester auprès de notre référent handicap par mail : formations@cnm.fr ou par téléphone au 01 83 75 26 00.

Financement : dispositif de financement : <https://cnm.fr/dispositifs-et-financement-de-la-formation/>

Délai d'accès : selon liste d'attente, prévoir minimum un mois si demande de financement. Clôture des inscriptions 7 jours avant la date d'ouverture de la formation

Page web de la formation : <https://cnm.fr/formations/entreprendre-et-gerer-une-production-phonographique/>

Date de dernière mise à jour de cette page : 5/01/2022